

EMPIRE CHÉRIFIEN
 Protectorat de la République Française
 AU MAROC

Bulletin Officiel

ABONNEMENTS :

	MAROC	FRANCE et Colonies	ÉTRANGER
3 MOIS	3 50	4 fr.	4 50
6 MOIS	6 "	7 "	8 "
1 AN	10 "	2 "	15 "

EDITION FRANÇAISE

Hebdomadaire

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Résidence Générale de France à Rabat, Maroc

ON PEUT S'ABONNER :

A la Résidence de France à Rabat,
 à l'Imprimerie d'Etat à Rabat,
 et dans tous les bureaux de postes.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

	PAGES
I. — Procès-verbal de l'adjudication des travaux du port de Casablanca.	91
II. — Nominations et mutations dans le personnel des Consuls.	91
III. — Ordre général n° 29	91
IV. — Mutations dans les services des Commandements territoriaux	99

PARTIE NON OFFICIELLE :

V. — Note relative au stage des officiers du Service des Renseignements.	99
VI. — Avis de la création d'un cours public d'arabe.	100
VII. — Renseignements économiques. — Notice sur le territoire de Ber-Rechid	100

PARTIE OFFICIELLE

ADJUDICATION DES TRAVAUX
 DU PORT DE CASABLANCA

La Commission Générale des Adjudications, composée de MM. :

- SI ALI ZAKY, Délégué Chérifien, Président ;
- Mohammed KABBAGE, Délégué Chérifien ;
- Van WINXTENHOVEN, Chargé d'Affaires de Belgique ;
- MAROUM, Premier Drogman de la Légation d'Allemagne ;
- PORCHÉ, Ingénieur en Chef des Travaux Publics ;
- GAURAN, Directeur de la Banque d'Etat du Maroc ;

est réunie, le mardi 25 Mars 1913, au Dar en Niaba, à Tanger, pour procéder à l'adjudication des travaux du Port de Casablanca, montant à 46 millions de francs.

Sur les vingt-et-un concurrents ayant demandé à prendre part à l'adjudication, dix seulement ont présenté des offres.

Le résultat du dépouillement a été le suivant :

Schneider & Cie, et Compagnie Marocaine, conjointement et solidairement, rabais de	16 %
J. et G. Hersent, rabais de	8 %
G. Pavillier, pour le groupe : Etablissements Daydé, Fougerolle frères, Société des grands travaux de Marseille, Société Générale d'Entreprises, rabais de	7 %
Gallier, rabais de	7 %

Ph. Holzmann et Cie, rabais de	7 %
Hollandsche Maatschappij tot het van werken in gewapend beton, rabais de	7 %
Fuglotti, Penna et Cie, rabais de	7 %
Chaussegros et Delarbre, rabais de	5 %
Pearson & Sons, rabais de	3 %
Société Internationale de Travaux Publics, augmentation de	4.90 %

En conséquence, M.M. Schneider & Cie, et la Compagnie Marocaine, conjointement et solidairement, ont été déclarés adjudicataires des Travaux du Port de Casablanca, sous réserve de l'approbation du Maghzen.

Par lettre du 2 avril 1913 (24 Rabia I 1311) S. E. le Grand Vizir a fait connaître à Si Ali ZAKY, Président de la Commission Générale des Adjudications, que les résultats de l'adjudication étaient approuvés par le Maghzen.

NOMINATIONS ET MUTATIONS
 DANS LE PERSONNEL DES CONSULATS

Par décret du Président de la République Française en date du 18 Mars 1913 :

M. MERCIER, vice-consul de 2^e classe à Larache, est mis à la disposition du Secrétaire Général près la Résidence Générale et placé hors cadres.

M. MOUILLE, vice-consul de 2^e classe à Mazagan, est nommé au Vice-Consulat de France à Larache.

M. TERVER, vice-consul de 2^e classe, chargé de la chancellerie du Consulat de France à Bâle, est nommé au Vice-Consulat de France à Mazagan.

ORDRE GÉNÉRAL N° 29

Le 14 Décembre dernier, le Commandant MASSOUTIER quittait Mogador avec deux compagnies du 3^e Zouaves et le Tabor n° 13, pour appuyer l'action des harkas destinées à garder les débouchés de l'Atlas.

A la suite de la défection des contingents de la harka de

MOULAY RÉCHID et de la trahison du Caïd ANFLOUS, le détachement du Commandant MASSOUTIER était obligé de s'enfermer à DAR-EL-KADI, où, entouré d'assaillants nombreux et bien armés, sans eau et presque sans vivres, il se défendit héroïquement.

Aussitôt informé, le Général FRANCHET D'ESPEREY, Commandant les T.M.O., réunissait rapidement une colonne de secours dont il confiait le commandement au Général BRULARD. La concentration de cette colonne à MOGADOR, entrée au concours toujours si dévoué et sans réserve de la Division Navale s'effectuait malgré l'état de la mer et les difficultés de toutes sortes.

Le temps pressait. Le 24 Décembre, le Général BRULARD se mettait en route avec les quelques effectifs dont il disposait pour voler au secours des assiégés de DAR-EL-KADI.

Après une marche des plus pénibles, au cours de laquelle il fallut livrer des combats acharnés, dans un terrain des plus difficiles, contre un ennemi mordant, opiniâtre et bien armé, il parvenait, le 25, à dix heures du soir, à DAR-EL-KADI, où il reprenait le lendemain, ramenant les camarades à MOGADOR.

Il s'agissait maintenant de punir les brigands et de rétablir l'ordre dans la région en pleine effervescence.

Les conseils des généraux MASSOUTIER et BRULARD avaient montré combien grandes étaient les difficultés auxquelles il fallait faire face dans cette région. Aussi, le commandant en chef craignait que la répression fût restreinte à coups de baïonnette les moindres résistances. Ses dispositions pour prendre les mesures largement prévues des approvisionnements et du matériel nécessaires, fussent réunies à la plus grande célérité.

Le 7 et 8 Janvier, après deux sanglants combats, la colonne FRANCHET D'ESPEREY rétablissait l'ordre dans les tribus des environs de MOGADOR. Le 22 Janvier, sous le haut commandement du Général D'ESPEREY, le Général BRULARD marchait avec toutes ses troupes contre les contingents d'ANFLOUS qu'il détruisait en détail à ZAOUMAT-EL-HASSEN. Le 25, il commandait ses officiers à la prise de la KABATA ANFLOUS.

L'ennemi le plus dangereux était rasé : huit jours après, le Caïd GUELLOULF venait se rendre au Général FRANCHET D'ESPEREY et les troupes reprenaient à MOGADOR, après avoir assuré la soumission de toute la région des HAHA.

A la suite de ces opérations, le Résident Général Commandant en Chef cite à l'Ordre du Corps d'Occupation du Maroc, les militaires qui s'y sont particulièrement distingués :

Général FRANCHET D'ESPEREY, Commandant les Troupes d'Occupation du Maroc Occidental :

A pris, dès que l'affaire de DAR-EL-KADI a été portée à sa connaissance, les décisions permettant de rétablir la situation et on a poursuivi l'exécution avec une rapidité et une opiniâtreté remarquables. Lors qu'il s'est agi d'infliger un châtiment exemplaire au Caïd ANFLOUS, a su régler l'exécution de cette opération délicate, de façon à mettre toutes les chances de notre côté, à limiter notre action, en se conformant aux vœux du Gouvernement et aux instructions du Général Commandant en chef, sans se laisser entraîner dans

un engrenage, et à rendre disponible, le plus tôt possible, la majeure partie des effectifs engagés."

Général BRULARD :

" Par son expérience de la guerre d'Afrique, son énergie et sa ténacité, par l'ascendant qu'il sait imposer à ses troupes, a sauvé la situation, le 24 Décembre, à DAR-EL-KADI. Il a mené ensuite à bien, avec le maximum de rapidité et le minimum de pertes, les opérations difficiles qui se sont terminées par la prise de DAR-ANFLOUS."

Lieutenant-Colonel SIMON, Chef du Service des Renseignements des T.M.O. :

" Par sa connaissance approfondie des indigènes, par son tact et son doigté dans ses relations avec eux; par son jugement et son caractère, a été, pour le commandement auxiliaire le plus sûr et l'agent indispensable qui dirigeait et coordonnait l'action des agents locaux."

1^{re} Colonne MASSOUTIER

(16-24 DÉCEMBRE 1912)

CHAMAND, Lieutenant au Service des Renseignements

" Tombé glorieusement au combat du 17 Décembre 1912.

COLOMBANI, Caporal au 3^e Zouaves;

DESSOUFLEIX, " id.

GRISSOLONGE, " id.

ABRELAË, Soldat au 3^e Zouaves

CHABEAUD, " id.

GERBAL, " id.

GOUBRAND, " id.

ROULBREGEE, " id.

RAVAULT, " id.

" Tombés glorieusement aux combats des 16 et 17 décembre 1912."

FAURE, Capitaine au 3^e Zouaves :

" Pendant les combats du 16 et 17 Décembre 1912, a grandement contribué, par son attitude, à maintenir le moral de sa compagnie, malgré les pertes par le feu, malgré les fatigues et les souffrances causées par la faim et la soif. A dirigé avec une remarquable activité, la défense du secteur le plus dangereux de DAR-EL-KADI, dont il avait le commandement.

VERMELIN, Médecin-Major du 3^e Zouaves :

" A fait preuve, pendant les combats du 16 au 24 Décembre 1912, d'un inlassable dévouement et d'un complet mépris du danger et a beaucoup contribué à maintenir le moral parmi les blessés de la colonne."

LE HENAFF, Lieutenant de réserve au 3^e Zouaves :

" Le 19 Décembre 1912, à la tête d'une douzaine d'hommes, a franchi le mur d'enceinte de DAR-EL-KADI pour aller détruire, sous le feu violent de l'ennemi, un mur qui gênait le tir des défenseurs."

PAJEAN, Caporal au 3^e Zouaves :

" Pendant le combat du 17 Décembre 1912, au cours d'un changement de position, a ramené, sous le feu, le trépied de sa pièce qui était tombé des mains d'un serviteur tué."

FARON, Soldat au 3^e Zouaves :

"Pendant l'investissement de DAR EL KADI (17 au 24 décembre 1912, à deux reprises, est sorti de la casbah, sous le feu de l'ennemi, pour prendre un sac de vivres."

JAMMES, Soldat au 3^e Zouaves :

"Au cours du combat de nuit du 16 Décembre 1912, à SOUK EL HAD SMIMOUN, s'est porté rapidement au secours d'un officier dont il était l'ordonnance et a été blessé de plusieurs coups de baïonnette."

LONGCHAMRON, Soldat du 3^e Zouaves :

"Au combat du 17 Décembre 1912, a fait preuve du plus grand courage en allant, sous le feu, ramasser le corps d'un de ses camarades tué et l'a ramené à l'abri."

AHMED BEN AHMED, Soldat au Tabor de Police N° 8 :

"Le 19 Décembre 1912, des volontaires ayant été demandés pour tenter un ravitaillement en eau, s'est offert le premier, entraînant ses camarades par son exemple."

2^e Colonne de secours du Général BRULARD
(24 décembre 1912)

DE V. ROGER, Lieutenant au 3^e Tirailleurs :

"Tombé glorieusement au combat du 24 décembre 1912, en remplissant les fonctions d'agent de liaison du Commandant de la colonne."

TOURNAIRE, Lieutenant au 14^e Bataillon de Chasseurs
Alpins :

"Très grièvement blessé au combat du 24 décembre 1912. N'a point voulu être relevé avant quatre chasseurs blessés couchés à côté de lui : est mort des suites de sa blessure le 25 décembre à MOGADOR."

ALOTTE, Caporal au 14^e Bataillon de Chasseurs Alpins :

"Tombé glorieusement au combat du 24 décembre 1912."

LAGOUTTE, Chasseur au 14^e Bataillon de Chasseurs
Alpins :

LARDON, Chasseur d°

MEFFRE, Chasseur d°

GRAUD, Chasseur d°

BONNIN, Chasseur d°

MATHIEU, Chasseur d°

"Tombés glorieusement au combat du 24 décembre 1912."

GIARDON, Sergent au 4^e Zouaves ;

COLOMBANI, Caporal d°

GALOS, Soldat d°

PARPILLON, Soldat d°

MITOUARD, Clairon d°

"Tombés glorieusement au combat du 24 décembre 1912."

SIDI BOUMEDINE, Sous-Lieutenant au 3^e Tirailleurs :

"Tombé glorieusement, à la tête de sa section, le 24 décembre 1912."

PAIN, Adjudant au 3^e Régiment de Tirailleurs ;

AOUN, Tirailleur d°

BEKAKIA, Tirailleur d°

LAUREG, Tirailleur au 3^e Régiment de Tirailleurs ;

BOUCHOUKA, Tirailleur d°

"Tombés glorieusement au combat du 24 décembre 1912."

GIROUD-TROUILLET, Adjudant à la 8^e Batterie Alpine :

"Tombé glorieusement au combat du 24 décembre 1912."

MILON, Spahi au 1^{er} Goum ;

AHMED STOUAQUI, Tabor ;

"Tombés glorieusement au combat du 24 décembre 1912."

TOMMY, Infirmer à la 8^e Ambulance de la colonne
mobile :

"Tombé glorieusement au combat du 24 décembre 1912."

DIHIER, Lieutenant :

"Étant agent de liaison attaché au Colonel Commandant l'avant-garde, a fait preuve d'un courage remarquable en assurant la liaison avec le Commandant de la colonne dans des bois où il fut, à deux reprises, entouré par les Marocains, et en contribuant à maintenir la direction de marche et de cohésion des éléments de l'avant-garde, privés de plusieurs officiers ou chefs de sections, qui avaient été tués ou blessés."

DE RENNES, Capitaine au 14^e Bataillon de Chasseurs
Alpins :

"Au combat du 24 décembre 1912, a conduit sa compagnie d'une façon remarquable, se distinguant par l'impétuosité avec laquelle il opérait en avant, et sous une grêle de balles, ses reconnaissances de terrain, comme par la vigueur et le sang-froid avec lesquels il soutint, sur le flanc gauche, le principal effort."

GARD, Lieutenant au 14^e Bataillon de Chasseurs Alpins :

"Au combat du 24 décembre 1912, a fait preuve d'une belle solidarité et du plus brillant courage, en protégeant, par le feu de ses mitrailleuses, le mouvement d'une compagnie de tirailleurs vivement pressée, n'hésitant pas à donner seul, avec une magnifique audace, à 150 mètres à peine d'un ennemi très mordant et très supérieur en nombre."

DOBREMETSZ, Lieutenant au 14^e Bataillon de Chasseurs
Alpins :

"Commandant le convoi au combat du 24 décembre 1912, se trouvant subitement isolé par l'éloignement de l'arrière-garde et attaqué à moins de 50 mètres par des Marocains très supérieurs en nombre, a rapidement groupé et dirigé les muletiers et les isolés et, par cette action énergique, a pu assurer la reprise du mouvement en avant."

NORMANDIN, Chasseur au 14^e Bataillon de Chasseurs
Alpins :

"Très brillante conduite au combat du 24 décembre 1912, où il a mis hors de combat, par son tir, quatre Marocains."

CHATEL, Sergent au 14^e Bataillon de Chasseurs Alpins :

"Brillante conduite au combat du 24 décembre 1912, où il a été sérieusement blessé."

BLOQUEL, Lieutenant au 3^e Zouaves :

"Agent de liaison, a fait preuve de la plus grande cranerie pendant tout le combat du 24 décembre 1912, en portant des ordres sous une grêle de balles."

CHARVET, Lieutenant au 4^e Zouaves :

"Au combat du 24 décembre 1912, a fait preuve, à l'arrière-garde, des plus belles qualités de sang-froid et d'énergie, luttant avec opiniâtreté pendant dix heures et arrêtant plusieurs fois l'ennemi, par la vigueur de ses retours offensifs."

GUILHOT, Sergent au 1^{er} Zouaves :

"Au combat du 24 décembre 1912, sa section se trouvant isolée et en danger, est parti seul pour établir la liaison avec sa compagnie. A parcouru un kilomètre dans un pays coupé, boisé et rempli d'ennemis ; a guidé ensuite le retour offensif de sa compagnie, permettant ainsi de dégager sa section."

DESSACS, Sergent au 4^e Zouaves :

"Au combat du 24 décembre 1912, a eu une conduite héroïque, allant, sous un feu très violent, chercher le corps du Sergent CHARDON tué."

LABORIE, Soldat au 3^e Zouaves :

"Au combat du 24 décembre 1912, a été blessé légèrement en allant seul, à 10 mètres en avant de la ligne, ramasser un camarade blessé qu'il a pu apporter."

KLEIN, Soldat au 4^e Zouaves :

"Au combat du 24 décembre 1912, a fait preuve d'une abnégation et d'une ténacité remarquables en refusant d'abandonner un blessé qu'il a aidé à porter pendant trois kilomètres."

JELLEN, Soldat au 4^e Zouaves :

"Au combat du 24 décembre 1912, a fait preuve d'une abnégation et d'une ténacité remarquables, en refusant d'abandonner un blessé qu'il a aidé à porter pendant trois kilomètres."

GUILHARD, Soldat au 4^e Zouaves :

"Très belle conduite au combat du 24 décembre 1912, où il a été blessé sérieusement."

RODEUR, Légionnaire au 2^e Etranger :

"Au combat du 24 décembre 1912, s'est porté, sous une grêle de balles, au secours du lieutenant DUVERGER, blessé mortellement, et le recevait dans ses bras."

NASICA, Capitaine au 3^e Tirailleurs :

"Au combat du 24 décembre 1912, a commandé avec distinction et énergie les deux compagnies de Tirailleurs à l'avant-garde, où il a été blessé."

CANELI, Sergent-major au 3^e Tirailleurs :

"Au combat du 24 décembre 1912, trois officiers et l'adjutant de sa compagnie étant tombés, a pris énergiquement le commandement de sa section, dans cet instant critique, et l'a commandée avec une énergie et une autorité remarquables."

BARDOT, Caporal au 3^e Tirailleurs :

"Au combat du 24 décembre 1912, a transmis des ordres sous le feu le plus violent et dans un pays très difficile, avec une vraie témérité."

SOUALMI, Tirailleur de 2^e classe au 3^e Tirailleurs :

Blessé en pleine poitrine au combat du 24 décembre

1912, a refusé énergiquement de se rendre à l'ambulance, ne voulant pas abandonner ses camarades sous le feu. Est resté avec courage dans le rang jusqu'à la fin de la journée."

MAZEL, Lieutenant au Service des Renseignements :

"Au combat du 24 décembre 1912, a fait preuve d'une vigueur et d'une bravoure peu communes en assurant, travers une forêt épaisse, la liaison entre divers échelons et en maintenant, dans des circonstances particulièrement périlleuses, un contact des plus difficiles."

PETIT, Vétérinaire en 2^e de réserve :

"Au combat du 24 décembre 1912, s'est proposé pour porter des ordres et, pendant toute la durée d'un combat de 20 heures, n'a cessé de se porter sur les points de la ligne où le feu était le plus violent."

SAMBA SOUMARE, Brigadier sénégalais :

"Au combat du 24 décembre 1912, étant en patrouille, a eu son cheval tué sous lui, s'en est servi pour s'abriter et a tué le Marocain qui le poursuivait."

VERNIER, Maréchal des Logis d'Artillerie :

"Au combat du 24 décembre 1912, a donné l'exemple du plus beau sang-froid, ne s'occupant, sous un feu violent et rapproché, que du fonctionnement de sa pièce, avec un vrai mépris du danger."

MOUREAU, Médecin-Major au 14^e Bataillon de Chasseurs :

"Au combat du 24 décembre 1912, s'est multiplié avec un infatigable dévouement et un courage hors ligne, pour faire face à une situation professionnelle des plus difficiles."

MARCHAT, Sergent à la 2^e Ambulance de Colonne Mobile :

"Au combat du 24 décembre 1912, a donné le plus bel exemple de sang-froid et de dévouement, en réussissant à charger, sur un mulet, le cadavre d'un officier tué, sous un feu des plus violents."

DENIS, Matelot à la Section de mitrailleuses du « Du Chayla » :

"Belle conduite au combat du 24 décembre, où il a été blessé."

3^e Colonne des Haha

(DÉCEMBRE 1912 - JANVIER 1913)

HOLBECQ, Chef d'Escadron Commandant l'Artillerie :

"A commandé l'Artillerie à la Colonne des Haha (Décembre 1912 - Janvier 1913) de façon hors de pair ; notamment le 25 Janvier 1913, dont il a fait une belle journée pour son Armée, faisant preuve d'un complet mépris du danger et, au moment même où il exposait aux Généraux d'ESPEREY et BRULARD les dispositions qu'il avait prises et grâce auxquelles ses pièces d'artillerie, exécutant un combat rapproché des plus audacieux, venaient de rompre par la force les dernières résistances ennemies, il a été tué raide, à son poste de combat, en pleine action, en pleine volée."

Il a eu, dans la victoire, la mort la plus belle."

BESSÈDE, Lieutenant :

" Décédé des suites de blessures reçues au cours de l'attaque de nuit du 23 Janvier. "

ROCACHE, Classeur au 14^e Bataillon de Chasseurs Alpins,

FÉLIX, id.

BARD, id.

" Tombés glorieusement au cours des combats des 7 et 8 Janvier 1913. "

GAILLET, du 1^{er} Régiment de Zouaves :

HURTY, id.

LORFROIS, id.

DELON, id.

BERTRAND, id.

BOUDONNAT, id.

CHAGNIEL, du 4^e Régiment de Zouaves ;

PERDEREAU, id.

" Tombés glorieusement aux combats des 7, 8, 24 Janvier 1913. "

BENSANA, du 3^e Régiment de Tirailleurs :

ROUAG, id.

BOUABEHA, id.

BENSALAH, id.

BOUKOUBA, id.

BOUZID, id.

TOUBIGT, id.

HOUARI, id.

" Tombés glorieusement aux combats des 7, 8, 24 Janvier 1913. "

ZMOULE, du 3^e Régiment de Tirailleurs :

DEBABI, id.

" Décédés des suites de blessures reçues au combat du 25 Janvier 1913. "

BELOUAR, du 3^e Régiment de Tirailleurs :

BOUBTIRA, id.

BITOUT, id.

MEBARCK, id.

SERRA, id.

AZZI, id.

" Tombés glorieusement aux combats des 7-8 Janvier 1913. "

DUVIAU, Sergent fourrier au 3^e Régiment de Tirailleurs :

" Décédé des suites de ses blessures reçues aux combats des 7 et 8 Janvier 1913. "

KETABA, du 3^e Régiment des Tirailleurs :

" Décédé des suites de ses blessures reçues aux combats des 7 et 8 Janvier 1913. "

ZELIQU, canonnier au 1^{er} Groupe d'Artillerie d'Afrique,

BOLEAU, id.

CALMELS, id.

" Tombés glorieusement aux combats des 7 et 8 Janvier 1913. "

LAMINE OUATTARA, Conducteur sénégalais au 1^{er} Régiment d'Artillerie de Montagne :

" Tombé glorieusement aux combats des 7, 8 Janvier 1913. "

AISSOU AHMED, du 1^{er} Régiment de Spahis :

HADJ BEN TOBBA, id.

" Tombés glorieusement aux combats des 7 et 8 Janvier 1913. "

MOSTEFA BENZAAD, du 1^{er} Régiment de Spahis :

" Décédé des suites de blessures reçues au combat du 24 Janvier 1913. "

ZANA OUATTARA, du 6^e Bataillon Sénégalais :

" Tombé glorieusement au combat du 24 Janvier 1913. "

DIVOT, Adjudant de l'Artillerie Coloniale :

" Décédé des suites de ses blessures reçues au combat du 25 Janvier 1913. "

RUEF, Lieutenant-Colonel, Commandant la 2^e Brigade de marche de la colonne des HAHA :

" Le 24 Janvier, à ZAOUÏAT-EL-HASSEN, usant de la plus large initiative, a fait exécuter, avec habileté, précision et au moment voulu, un mouvement tournant qui a contribué puissamment au succès de la journée. "

MARTY, Commandant de l'Etat-Major des T. M. O.

" A fait preuve des plus rares qualités d'énergie, d'intelligence et de courage, pendant le dur combat de 18 heures du 24 décembre, où il a eu son cheval tué. Il a montré les mêmes brillantes qualités pendant la colonne des HAHA où sa conduite, le 25 janvier, est particulièrement à signaler et où il a eu un 2^e cheval tué. "

AIX, Chasseur au 14^e Bataillon de Chasseurs :

JACCoux, — —

PABIOU, — —

ROUDEIX, — —

POYET POULET, — —

ANGLAIS, — —

" Belle conduite au combat du 8 Janvier 1913, où ils ont été grièvement blessés. "

DE LA GREVERIE, Capitaine au 14^e Bataillon de Chasseurs :

" Au combat du 7 Janvier 1913, a contribué puissamment, par la résistance particulièrement énergique de sa compagnie, à la protection du convoi, pendant plus d'une heure, sous un feu très violent. Le 25, Commandant d'armes de ZAOUÏAT-EL-HASSEN, a, par des mesures judicieuses, recueilli et protégé un convoi de blessés évacué par la colonne. "

TOUCHON, Lieutenant au 14^e Bataillon de Chasseurs :

" Belle conduite au combat de la colonne des HAHA, en particulier le 24 Janvier 1913, où il a couvert très efficacement, avec sa compagnie, l'arrière-garde de la colonne, sous un feu continu, et s'est dégagé très habilement. "

JANICQ, du 14^e Bataillon de Chasseurs :

" Résistant énergiquement le 7 Janvier 1913, pour aider deux Tirailleurs à franchir des mûres et évacuer ces deux Tirailleurs blessés, déchargea un mulet, fit monter les blessés sur cet

animal et rejoignit sa compagnie, après avoir fait le coup de feu pour protéger ses camarades."

ANTON, Sergent au 1^{er} Zouaves :

GIMENÈS, Soldat au 1^{er} Zouaves :

MARCHAND, —

HABIAGNE, —

CAUDRON, —

JEAN, —

" Belle conduite aux combats des 7 et 24 janvier, où ils ont été grièvement blessés."

VENOT, Lieutenant-Colonel au 1^{er} Zouaves :

" Chargé, au BORDJ TSARAÏDI, le 7 Janvier 1913, de commander l'échelon de combat de tête, a, par son énergie et ses habiles dispositions, puissamment contribué au succès de la journée."

LABORDE, Capitaine au 1^{er} Zouaves :

" Commandant la 2^e compagnie du 1^{er} Zouaves, en flanc-gauche, à l'échelon de tête, a conduit sa compagnie au combat du 7 Janvier 1913, avec un extrême vigueur, faisant charger à la baïonnette pour éviter les pertes et déblayant vigoureusement la piste pour le convoi."

VINCENT, Lieutenant au 1^{er} Zouaves :

" Au combat du 7 Janvier 1913, s'est dégagé des groupes marocains qui l'assaillaient, en enlevant brillamment contre eux sa section à la baïonnette."

GARTEISER, Lieutenant au 1^{er} Zouaves :

" Adjoint au Colonel Commandant la 1^{re} Brigade de marche à la colonne des HAHA, s'est multiplié comme agent de liaison, avec un remarquable courage personnel ; notamment le 24 où, portant l'ordre d'enlever un dernier retranchement, il mit pied à terre pour charger avec le bataillon COUTARD."

DELAY, Lieutenant au 1^{er} Zouaves :

" Brillante conduite au feu, notamment le 24 janvier 1913, où il enleva, à la tête de sa section, dans une vigoureuse charge à la baïonnette, un retranchement encore très solidement tenu."

DUMOUSSEAU, Sergent major au 1^{er} Zouaves :

" Très belle attitude au combat du 7 janvier 1913, où il a chargé un groupe de Marocains à la baïonnette, à la tête de sa section."

LEGRAND, Sergent au 1^{er} Zouaves :

" Très belle attitude au feu, au combat du 7 janvier ; a assisté à 19 combats au Maroc."

LAHOT HILLAN, Sergent au 1^{er} Zouaves :

" Très belle attitude au combat du 7, où il n'a pas craint d'arrêter son convoi et de le maintenir, sous un feu violent, pour recharger les corps de Zouaves et d'un Tirailleur tués."

ARZENS, Sergent au 1^{er} Zouaves, Section de mitrailleuses :

" A eu la plus belle attitude aux combats des 7 et 8, installant sa pièce en batterie et télémétrant les distances, sous le feu le plus violent, comme à la manœuvre."

XXARES, Caporal fourrier au 1^{er} Zouaves :

" Au combat du 8 Janvier 1913, a bravement résisté de l'ennemi et sous un feu violent, a ouvert une brèche dans un mur, pour faire passer la section de mitrailleuses."

PAPILLON, Caporal au 1^{er} Zouaves :

" Au combat du 8 Janvier 1913, a bravement résisté sous un feu violent, un Sergent et un Zouave blessés à ses côtés."

MERLAUD, Soldat au 1^{er} Zouaves :

" Au combat du 24 Janvier 1913, a été tué en un lieu couvert d'une grêle de balles, et après avoir fait son casque traverser le front légèrement atteint, s'est porté en avant à l'assaut, prenant la tête de ses camarades, et est arrivé un des premiers sur la position ennemie."

BOURLESSEIER, infirmier au 1^{er} Zouaves :

" S'est prodigué pour soigner ses camarades blessés sous le feu, a transporté l'un d'eux pendant plus de 400 mètres, sur un terrain battu par les balles."

CHAUTAR, du 3^e Tirailleurs,

HABRI, —

MAFIA, —

LAHLEN, —

HBR, —

JAUDERT, Sergent au 3^e Tirailleurs,

" Belle conduit aux combats des 7, 24 et 25 janvier, où ils ont été grièvement blessés."

BERTHON, Capitaine au 3^e Tirailleurs :

" Au combat du 24 janvier 1913, à la somme de la ZAOUIA OU HAGNE qu'il venait d'enlever, fut accueilli par une grêle de balles qui tuèrent plusieurs hommes autour de lui, son cheval sous lui, et l'effleurèrent. Il se releva, rallia ses hommes et chargea à leur tête de la manière la plus brillante contre un dernier et formidable retranchement."

FUGIS, Lieutenant au 3^e Tirailleurs :

" Étant en tête de l'échelon de combat, le 7 janvier 1913, a chargé résolument à la baïonnette à la tête de sa section, pour aider la compagnie voisine à repousser l'ennemi qui menaçait de se glisser entre lui et le convoi."

TREZILLARD, Lieutenant au 3^e Tirailleurs :

" Le 24 janvier 1913, a enlevé à la tête de sa section successivement deux tranchées à la baïonnette de la manière la plus brillante."

MAITOUT, du 3^e Tirailleurs :

" Conduite héroïque au combat du 7 janvier 1913, où, serré de près par l'ennemi, il a rapporté sur ses épaules, sous une grêle de balles, le corps d'un de ses camarades tué."

BEHAMER, du 3^e Tirailleurs :

" Au cours d'une poursuite à la baïonnette exécutée par sa section, pendant le combat du 25 janvier 1913, a engagé une lutte corps à corps avec un Marocain, lui a arraché son fusil qu'il avait saisi et l'a tué d'un coup de crosse."

DELINA, du 3^e Tirailleurs :

" Au combat du 25 Janvier 1913, a relevé et rapporté, sous une grêle de balles, le corps d'un Caporal de sa section, tué."

DAUTHIER, Sergent-Major au 3^e Tirailleurs ;
 LEFEBVRE, id.
 TAIEB, Sergent au 3^e Tirailleurs ;
 CHERDOUD, Caporal au 3^e Tirailleurs ;
 ZENGHOUD, Soldat id.
 LEHAS, id.
 LADACL, id.
 GHARRAZ, id.
 HAMADLEEN SALEM, id.
 LOUATI, id.
 ZEGDOUD, id.
 BEN KHERON, id.
 SIFI, id.
 BOUKHOUFACHE, id.
 AKBOUCHE, id.
 BOUBÉKER, id.

" Belle conduite aux combats des 7, 8, 25 Janvier 1913 où ils ont été grièvement blessés. "

DJALI, Caporal au 3^e Tirailleurs :

" Conduite brillante au combat du 25 Janvier 1913, où il a enlevé à la baïonnette, avec son escouade, une casbah occupée par l'ennemi. "

ROBINET, Lieutenant au 3^e Tirailleurs :

" Très belle conduite au combat du 7 Janvier 1913, où il a fait preuve de courage et d'énergie en allant rechercher, sous un feu violent, un caporal indigène grièvement blessé. "

ARSONNEAU, Sergent-major au 3^e Tirailleurs :

" Au combat du 7 Janvier, a donné au feu un bel exemple de sang-froid et de décision, affirmant sur ses hommes ses réelles qualités de commandement. "

ROUGIE, Sergent-fourrier au 3^e Tirailleurs :

" Au combat du 7 Janvier 1913, le chef de sa section étant tombé, a pris énergiquement le commandement, entraînant ses hommes par sa belle attitude et son exemple. "

MATTER, Sergent au 3^e Tirailleurs :

" S'est distingué, le 7 Janvier 1913, à l'assaut de SOUIRA GUEDINA. A contribué à relever une pièce de 75, tombée en cage, et dont l'ennemi s'était rapproché à courte distance. "

CHABLI, du 3^e Tirailleurs :

" Conduite héroïque au combat du 8 Janvier 1913, où il a successivement emporté sur ses épaules son sergent-major, puis son caporal, blessés. "

BELANGER, Commandant du 6^e Bataillon sénégalais :

" A mené l'attaque décisive, le 24 Janvier 1913, sur LOAUT OU HASSEN, avec une énergie et une impétuosité qui ont décidé du succès de la journée. "

VILLESQUE, Sergent-major au 3^e Zouaves :

" A conduit sa section, le 24 Janvier 1913, avec beaucoup de sang-froid et d'énergie, sous le feu de l'ennemi, devant ZAQUIAT-EL HASSEN. "

BON, du 3^e Zouaves :

" A fait preuve, au combat du 24 Janvier 1913, du meilleur entrain et du plus grand sang-froid, sous le feu de l'ennemi. "

GIVODAN, du 3^e Zouaves :

" A fait preuve, au combat du 24 Janvier 1913, de sang-froid et de courage, en circulant, pendant plusieurs heures, sous un feu violent, pour assurer le ravitaillement en munitions de sa section de mitrailleuses. "

LEMEUNIER, du 3^e Zouaves :

" Au combat du 24 Janvier 1913, ayant perdu le contact avec sa compagnie dans un terrain extrêmement coupé et difficile, a fait preuve d'initiative en se joignant à une section de T. A. M. et a participé, avec elle, à une brillante charge à la baïonnette. "

LEROY, Lieutenant au 3^e Zouaves :

" A fait preuve de calme et de sang-froid en maintenant sa compagnie pendant deux heures sous le feu, au combat du 24 Janvier 1913; l'a ensuite portée intrépidement sur le flanc gauche du Bataillon menacé par de nombreux groupes ennemis, dont il a rompu l'offensive. "

ALAL BEN AHMED, des T. A. M. :

" Belle conduite, le 24 Janvier 1913, où il a été blessé pendant le combat. "

LACROIX, Sergent au 3^e Bataillon colonial :

" Belle conduite, le 24 Janvier 1913, où il fit le coup de feu avec ses servants, pour dégager l'échelon dans un combat rapproché. "

MOUSSA TOUNKARA, Tirailleur au 6^e Bataillon Sénégalais :

BOHARY KAMARA, Tirailleur id.

ABDULY DIALLO, Tirailleur id.

" Belle conduite au combat du 24 Janvier 1913, où ils ont été grièvement blessés. "

SAMBA TARAORE, Adjudant au 6^e Bataillon Sénégalais :

" Brillante conduite au combat du 24 Janvier 1913, où il maintint sa section, sous un feu violent, fixant lui-même l'ennemi et facilitant le mouvement enveloppant du Bataillon. "

MAISTRET, du 1^{er} Régiment de Spahis :

" Belle conduite au combat du 24 Janvier, où il a été grièvement blessé. "

GROMIET, Lieutenant au 1^{er} Régiment de Spahis :

" A fait preuve, au cours des combats des 24 et 25 Janvier 1913, des plus brillantes qualités d'énergie, de décision et de sang-froid; en particulier le 25, où il a joué un rôle de premier plan dans la démonstration faite par la cavalerie, afin de masquer l'objectif réel de l'infanterie. "

ABRAHAM, Maréchal des Logis au 1^{er} Régiment de Spahis :

Conduisant le peloton d'avant-garde, au combat du 25 Janvier 1913, a exécuté un combat à pied très judicieux, qui a facilité à la cavalerie le passage d'une zone dangereuse."

RABAH AHMED, Maréchal des Logis du 1^{er} Spahis :

Au combat du 7 Janvier 1913, étant en pointe à l'avant-garde, a poursuivi, avec la plus grande énergie, un Marocain qui venait de lui blesser un homme et l'a tué, malgré les difficultés du terrain et les nombreux coups de feu tirés sur lui."

SENSAL AHMED, du 1^{er} Spahis :

"Belle conduite au combat du 7 Janvier 1913, où il a porté, sous un feu des plus violents, un ordre important, recevant deux balles dans son campement. (S'était déjà signalé le 23 Août)."

BOUMAZA BEN DJELLOUL, du 1^{er} Spahis :

"Conduite héroïque au combat du 7 Janvier 1913, où il a porté, pendant près de 600 mètres, sous un feu violent, le corps d'un spahi tué."

BELKIRAT KOUIDER, du 1^{er} Spahis :

"Chef de patrouille au combat du 8 Janvier 1913, a rapporté d'utiles renseignements, recueillis sous un feu violent, à ce son cheval blessé en aidant à rapporter le corps d'un spahi tué."

BERNARD, Brigadier d'Artillerie,

BON, Canonnier,

ROUGERIC, Canonnier,

"Belle conduite aux combats des 7 et 25 janvier 1913, où ils ont été grièvement blessés."

BAUCHET, Capitaine d'Artillerie :

"A montré des qualités exceptionnelles de bravoure et de connaissance des choses de la guerre, au cours des combats de la colonne des RABA (décembre 1912, janvier-février 1913) et notamment le 24 janvier 1913, dans un combat rapproché."

"A assisté, depuis le début de 1911, à un nombre considérable d'affaires où il a toujours eu l'attitude la plus brillante."

ENDENSTOCK, Lieutenant de réserve d'Artillerie :

"Belle conduite au combat du 24 janvier 1913, où il a été blessé."

BRAU, Lieutenant d'Artillerie :

"A fait preuve des plus belles qualités professionnelles aux combats des 7 et 8 janvier 1913, particulièrement à BOMM, TSARAH, le 7 janvier, en exécutant une mise en batterie, sous un feu très violent, à 300 mètres de l'ennemi."

VERNIER, Maréchal des logis d'Artillerie :

"A assuré, sous un feu intense, avec sang-froid et intelligence, le service de sa pièce au cours des très durs combats des 24 et 25 janvier 1913."

COLOMBANI, Maréchal des logis de l'Artillerie coloniale:

"S'est acquitté d'une façon parfaite de ses fonctions de chef de pièce sous le feu de l'ennemi, aux durs combats des 7 et 8 janvier 1913; s'est dépensé sans compter pour permettre le passage des pièces dans un terrain à peu près impraticable."

ROLAND, Canonnier au 1^{er} Groupe de l'Artillerie coloniale:

"A faite preuve des plus grandes qualités de courage et de sang-froid aux combats des 7 et 8 janvier 1913, dans ses fonctions de télémétriste, en opérant avec calme, sous un feu des plus violents."

TOULOM, Lieutenant de l'Artillerie coloniale :

"Aux combats des 7 et 8 janvier 1913, a réalisé de vrais tours de force, à travers des amoncellements de rochers, et prouvé qu'une batterie de 75, bien commandée, peut passer partout. Gravement contusionné au combat du 8 janvier 1913, a continué à commander sa batterie; blessé le 24 janvier, a dû quitter le commandement; ses dernières paroles à ce moment ont été pour demander au Commandant de l'Artillerie de le remplacer par un officier."

PETTON, Maréchal des logis de la 3^e Batterie coloniale:

"Belle conduite au combat du 24 janvier 1913, où il s'est acquitté de ses fonctions de chef de pièce, sous un feu violent, avec un sang-froid et un calme remarquables."

VERLAINE, Canonnier de l'Artillerie coloniale :

"S'est fait remarquer, au combat du 25 janvier 1913, par la sûreté et le calme avec lesquels il a rempli ses fonctions de pointeur, sous un feu violent et rapproché."

BEYNE, Médecin-Major de 2^e classe :

"Aux combats des 24 et 25 janvier 1913, a fait preuve des plus brillantes qualités militaires et professionnelles, déployant dans la recherche des blessés et dans les soins à leur donner un zèle et une compétence remarquables."

FAVRET, Maréchal des logis du Train des Equipages :

"Au combat du 25 janvier 1913, a pris, de sa propre initiative, la direction d'un convoi de blessés évacués pendant le combat; l'a fait protéger et conduire en lieu sûr, à force d'énergie et malgré l'acharnement de l'ennemi."

CRUCIANI, Maréchal des logis du Train des Equipages:

"Au combat du 8 janvier 1913, a réussi, malgré un feu violent, à ramener au bivouac le chargement de cartouches portées par trois mulets tués."

Rabat, le 12 avril 1913.

LENAUTRY

MUTATIONS DANS LES SERVICES DES COMMANDEMENTS TERRITORIAUX

Par arrêté du Commissaire Résident Général en date du 20 Mars 1913 :

M. le Lieutenant COUSTILLIÈRE, Adjoint stagiaire, adjoint au Commandant du Cercle de Ber-Rechid, est nommé, en la même qualité, au Bureau Régional de la Chaouïa ;

M. le Capitaine DE MAZERAT, du 3^e Goum mixte, Adjoint de 1^{re} classe au Bureau d'El Boroudj, est nommé, en la même qualité, au Bureau de l'Oued Zem et au 4^e Goum mixte.

M. le Lieutenant FOIRET, du 4^e Goum mixte, Adjoint stagiaire au Bureau de l'Oued Zem, est nommé, en la même qualité, au Bureau d'EL-BOROUDJ et au 3^e Goum mixte.

Par arrêté du Commissaire Résident Général, en date du 2 Avril 1913 :

M. le Lieutenant-Colonel RUEF, Commandant le Cercle de Marrakech, est nommé Commandant du Cercle des Haha-Ghadma à Mogador, en remplacement du Lieutenant-Colonel MASSOUTIER, remis à la disposition de son Arme.

Par arrêté du Commissaire Résident Général, en date du 4 Avril 1913 :

M. le Lieutenant RENAULT, Adjoint de première classe, au Bureau Régional de la Chaouïa, est nommé, en la même qualité, au Bureau des Renseignements de Dar Gueddari (Cercle des Beni-Hassen), récemment créé.

PARTIE NON OFFICIELLE

STAGE DES OFFICIERS DU SERVICE

DES RENSEIGNEMENTS A LA RÉSIDENCE GÉNÉRALE

Un Service des Renseignements solidement constitué est la meilleure base que puisse posséder notre action politique au Maroc.

La preuve des résultats que procure un tel Service, bien organisé a déjà été faite en Algérie et en Tunisie. Mais il a fallu, dans chacun de ces pays, de nombreuses années d'efforts pour arriver à la situation actuelle.

Elle offre tous les avantages d'un Service complet en plein rendement, possédant l'unité de doctrine, la cohésion du personnel et de fortes traditions. On dispose là d'archives générales, de documents régionaux, ou de tous les éléments d'initiation nécessaires aux nouveaux arrivants. Ils y trouvent, surtout, un cadre déjà fortement constitué dont leur arrivée individuelle leur permet d'entrer de plein pied. Ils n'ont qu'à suivre un courant parfaitement établi, dont le but bien défini, est avec des moyens connus.

Il faut qu'il en soit ainsi au Maroc. Or, que s'est-il passé jusqu'à ce jour ?

Pendant la première période d'organisation qu'a suivie l'occupation militaire de la Chaouïa, la situation s'est présentée comme très favorable. Habités au maniement de l'indigène, rompus à l'exercice de leurs fonctions spéciales, les officiers d'Algérie et de Tunisie ont constitué d'emblée un cadre excellent au nouveau Service des Renseignements.

Mais ils étaient trente à ce moment là et ils sont cent trente aujourd'hui.

Notre occupation du Maroc s'est, en effet, développée très vite depuis deux ans. Il a fallu parer rapidement à cette énorme augmentation d'effectif de cent officiers. C'est ainsi qu'ont été faits des prélèvements considérables sur les corps de troupe, qu'un personnel nombreux a été directement appelé de France. Il ne pouvait posséder la préparation suffisante avant de venir, il ne pouvait l'acquérir en arrivant. Il fallait en effet, parer au plus pressé en affectant immédiatement les officiers à des emplois qu'ils devaient remplir de leur mieux.

Mais ils ne pouvaient recevoir la formation indispensable qui aurait donné au personnel toute la cohésion qu'exige l'application d'une solide unité de doctrine bien déterminée.

Cela ne pouvait être jusqu'à ce jour, cela doit être désormais.

En effet, notre occupation du territoire soumis se trouve solidement assise. Les augmentations de personnel ne doivent plus être aussi rapide. Un effectif suffisant est atteint et certains postes peuvent être vacants pendant quelques semaines sans graves inconvénients.

On peut donc s'attacher désormais à créer un corps de doctrine unique, à donner au personnel du Service des Renseignements la cohésion qui lui faisait défaut jusqu'à ce jour.

Il a paru au Résident Général, que le meilleur moyen d'y parvenir était d'appeler les officiers nouvellement nommés à faire un stage de quelques semaines à la Résidence Générale.

Ils n'y entendront ni cours réguliers, ni conférences suivies de caractère pédagogique, mais se rendront compte par eux-mêmes de l'organisation du Protectorat et de son fonctionnement ; en passant successivement dans chacun des Services, ils apprendront ce qui doit leur être utile ou peut les intéresser.

Le programme d'études à suivre pendant le stage des nouveaux officiers du Service des Renseignements à la Résidence Générale sera le suivant :

(Il est divisé en paragraphes correspondant aux différentes Directions ou Services dans lesquels les nouveaux stagiaires seront appelés à se documenter) :

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU PROTECTORAT.

Organisation des services centraux de la Résidence et leur fonctionnement ;

BUREAU DIPLOMATIQUE

Principaux traités, conventions et accords dont résulte la situation actuelle du Maroc au point de vue international et au point de vue français.

Notions particulières sur :

La protection ;

L'association agricole ;

Le statut des étrangers ;

Les attributions consulaires.

DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS

Fonctionnement du service ;

Questions intéressantes en cours ;

Directives générales ;

L'organisation régionale, les bureaux des Renseignements ;

Les goums, les Maghzens ;

Connaissances historiques sur le passé marocain ;

Géographie du Maroc.

ETAT-MAJOR

Commandement ;

Organisation régionale ;

Effectifs, répartition, conditions et emploi, postes, etc.

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT CHÉRIFIEN

Le Protectorat, son organisation ;

Le Maghzen, son fonctionnement ;

Les fonctionnaires chérifiens ;

Les rapports avec eux ;

Organisation municipale ;

Territoires civils ;

Police.

INTERPRÉTARIAT

Mœurs et coutumes des indigènes ;

Langue arabe) Importance relative au Maroc, mo-
Langue berbère) yens d'étude.

SERVICES JUDICIAIRES

Fonctionnement ;

Justice européenne (française, étrangères) ;

Justice musulmane ;

Principes de droit musulman.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Système scolaire actuel et projets ;

FINANCES**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES FINANCIERS**

Budget général et Budgets locaux ;

L'impôt, principe, organisation, perception ;

DOMAINES

Condition de la propriété ;

Possession, mutations, les divers cas ;

Contestations, voies de recours ;

Jurisprudence ;

Projets d'organisation, acte torrens, etc...

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

Conditions économiques du pays ;

Conséquences économiques des conditions internationales du pays ;

Avenir économique du Maroc ;

Fonctionnement du service à la Résidence ;

Questions en cours d'étude ;

Conditions de la collaboration des officiers des Renseignements dans les régions ;

Colonisation.

POSTES CHÉRIFIENNES

Organisation postale et télégraphique au Maroc ;

Ce qu'on peut lui demander à l'heure actuelle.

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS

Organisation général du Service ;

Les projets actuels de grands travaux publics ;

Détail du fonctionnement par région ;

Agriculture.

HYGIÈNE ET ASSISTANCE MÉDICALE INDIGÈNE

Fonctionnement du Service ;

Organisation régionale fixe et mobile ;

REMONTES ET HARAS CHÉRIFIENS

Organisation ;

Fonctionnement régional.

BEAUX-ARTS

Passé marocain, principaux monuments ;

Recherche et conservation ;

Conditions d'étude.

Tel est, présenté par Service, le détail des connaissances dont les officiers des Renseignements pourront acquérir la base pendant leur séjour à la Résidence Générale.

Cette documentation multiple sera coordonnée par quelques instructions d'ensemble. Celle-ci permettront de rattacher chacun des titres précédents, au point de vue général au fonctionnement des services du Protectorat français.

Les premiers officiers du service des Renseignements devant faire un stage à la Résidence Générale sont attendus à Rabat à partir du 15 avril. Ils y séjourneront six semaines.

AVIS**COURS PUBLICS D'ARABE**

Professeur : M. Louis BRUNOT

En attendant la construction du bâtiment destiné à l'École Supérieure d'Enseignement arabe et berbère de RABAT les cours auront lieu provisoirement à l'École Franco-Arabe

ne Sidi Falah, près du Boulevard El Alou en face du Bureau des Etapes.

HORAIRE DES COURS :

1^o Cours élémentaire d'arabe parlé pour auditeurs déjà instruits : Lundi et Mercredi, de 6 à 7 heures du soir.

2^o Cours moyen d'arabe parlé pour auditeurs déjà instruits : Mardi, Jeudi et Samedi, de 6 à 7 heures du soir.

(S'inscrire à l'Ecole Franco-Arabe.)

Des cours de langue berbère seront ouverts incessamment. Un avis spécial en fera connaître l'horaire.

VII. — RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

Notice n° 1

NOTICE RELATIVE AU TERRITOIRE DE BER-RECHID

CŒUR DE LA CHAOUÏA, A 40 KILOMÈTRES DE CASABLANCA.
— SUPERFICIE : 120.000 HECTARES. — POPULATION : 25.000 INDIGÈNES. — TRIBU DES OULED HARIZ.

I. — Caractère du Pays et valeur du Sol

Pays plat et nu ; agricole ; culture de céréales.

5 Hrs. 200 à 250 francs l'hectare.

5 Sahel. 60 à 100 —

Production de grains et plantes fourragères.

Les betteraves ne paraissent pas devoir réussir.

II. — Colonisation agricole

Il y a 18 colons Français, exploitant 8,950 hectares, possédant en animaux et matériel pour 458,000 francs ;

10 colons étrangers exploitant 670 hectares, possédant en animaux et matériel pour 25,000 francs.

Les Ouled-Hariz ont payé 155.000 francs d'impôts, par an en 1909.

III. — Cultures usitées jusqu'à ce jour

Orge, maïs, lin, pois chiches, fèves, ferrugue, coriandre.

On n'emploie pas la charrue française.

Culture maraîchère — sauf pomme de terre — peu recommandée.

IV. — Cultures fourragères

semblent devoir réussir. — Semis de vesces d'hiver faites en automne, par la Société d'Études et de Commerce. Ces cultures ne peuvent réussir qu'en hiver et au printemps.

V. — Forêts

Pas de forêts. Bois de chauffage très rare. — Charbon de bois apporté de la forêt des Medahra (45 kilomètres à l'est).

Bois de construction importés d'Europe.

VII. — Arbres fruitiers

Très rares. Essais faits par le Bureau des Renseignements peu réussis. Figuier réussit, mais doit être greffé.

Vigne réussira bien dans le sahel.

Olivier encore rare, réussit bien.

VII. — Plantes industrielles

Palmer nain pour faire des couffins, des nattes, chauffages.

Lin réussit bien.

VIII. — Marchés

7 marchés hebdomadaires dans la région.

Taxe d'environ 50/0 sur le prix de vente.

La perception des droits de marché est mise à l'adjudication tous les mois.

Les indigènes de la tribu de Ouled Hariz peuvent seuls être adjudicataires.

IX. — Voies de communication

Pistes jalonnées par des fossés. Impraticables aux voitures pendant les pluies.

Voie ferrée Decauville : CASABLANCA BER-RECHID militaire. Projet de voie ferrée 0 m, 60 entre Casablanca et Settat par Ber Rechid.

X. — Industrie

Indigènes fabriquent papiers et nattes.

Minoteries utiles dans l'année.

XI. — Salaires et carrières

Maçon ou menuisier : 5 à 6 francs.

Journalier : 1,50 à 2 francs.

XII. — État sanitaire

Pays sains. — Paludisme dans l'année.

Maladie des Indigènes : conjonctivite granuleuse, syphilis, maladies du cuir chevelu.

XIII. — Statistiques

Des tableaux de statistique (pluies, températures, adjudication des marchés) et une carte accompagnent le rapport.

Conclusion

Le territoire situé à 40 kilomètres de Casablanca a une superficie de 120.000 hectares, peuplés par 25.000 indigènes de la tribu des Ouled HARIZ. Pays essentiellement agricole, riche déjà. — 155.000 francs d'impôts par an en moyenne depuis 1909, mais ne permettant guère que la culture des céréales, à cause du manque d'eau ; il se développera vite avec le chemin de fer. D'importants intérêts européens sont actuellement engagés dans cette région.

(Une trentaine de colons possèdent près de 10.000 hectares).